

## DÉCLARATION CONJOINTE - AMNESTY INTERNATIONAL

18 octobre 2022

MDE 22/6120/2022

AILRC-FR

### **LA FIFA N'A TOUJOURS PAS APPORTÉ SON SOUTIEN AU PROJET DE FONDS D'INDEMNISATION POUR LES TRAVAILLEURS MALGRÉ UN SOUTIEN CROISSANT EN FAVEUR DE CETTE INITIATIVE**

#### **La Fédération internationale de football doit s'engager à mettre en place un fonds d'indemnisation avant le début de la Coupe du monde**

La FIFA ne s'est toujours pas engagée officiellement à mettre en place un fonds d'indemnisation des travailleurs migrants pour les décès et préjudices subis au Qatar, malgré le soutien public d'au moins sept fédérations nationales de football, de quatre sponsors de la Coupe du monde, d'anciens joueurs et joueuses, de responsables politiques et, selon un sondage d'opinion, d'une large majorité du public dans 15 pays, ont conjointement déclaré le 18 octobre Human Rights Watch, Amnesty International et FairSquare.

Le 17 mai, il y a cinq mois, Human Rights Watch, Amnesty International et FairSquare, ainsi qu'une coalition mondiale d'organisations de défense des droits humains, de syndicats et d'associations de supporters et supportrices, ont lancé la campagne #PayUpFIFA, qui demande à la FIFA d'apporter réparation aux victimes, notamment avec une indemnité financière, pour les graves préjudices subis, notamment des blessures, des décès, des salaires impayés et des frais de recrutement exorbitants. À un mois seulement du début de ce tournoi, la FIFA n'a toujours pas annoncé qu'elle va apporter réparation pour les abus ; elle dit être encore en train d'étudier cette proposition.

« Il est embarrassant de constater que malgré le soutien apporté à la campagne #PayUpFIFA par des footballeurs et footballeuses de renom, des fédérations nationales et des sponsors, et malgré un large soutien du public, la FIFA n'a toujours pas répondu aux appels en faveur d'un fonds d'indemnisation pour les milliers de travailleurs migrants qui sont morts ou ont été blessés ou dont les salaires ont été volés alors qu'ils rendaient possible la Coupe du monde, a déclaré Michael Page, directeur adjoint de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch. La FIFA manque à ses responsabilités en matière de droits humains et n'a manifestement que du dédain pour les travailleurs migrants qui ont construit les infrastructures pour le tournoi qui va se dérouler au Qatar et qui va grossir ses profits. »

Le 13 octobre, l'agence de presse Associated Press a indiqué que le secrétaire général adjoint de la FIFA, Alasdair Bell, avait déclaré, lors d'une audition au Conseil de l'Europe, au sujet de l'indemnisation : « [C]'est certainement quelque chose que nous souhaitons faire progresser ». Or, à quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe du monde, ni la FIFA ni le Qatar ne se sont officiellement engagés à créer un fonds pour l'indemnisation de divers préjudices, notamment les décès de travailleurs migrants qui ont rendu possible la Coupe du monde.

Lorsqu'en 2010, la FIFA, qui est l'instance dirigeante mondiale du football, a attribué au Qatar les droits d'organisation de la Coupe du monde, elle savait ou aurait dû savoir que les millions de travailleurs migrants chargés de construire des infrastructures sans précédent d'une valeur de

220 milliards de dollars des États-Unis risquaient de subir de graves atteintes à leurs droits fondamentaux. Elle n'a cependant pas imposé de conditions en matière de droits du travail et n'a pas fait le nécessaire pour la mise en œuvre de la diligence raisonnable en matière de droits humains. Cette instance ne s'est toujours pas engagée publiquement à apporter réparation pour ces graves abus alors que le tournoi commence dans quelques semaines seulement.

Human Rights Watch, Amnesty International et FairSquare ont dès le mois de mai contacté les 32 fédérations nationales de football qui se sont qualifiées pour le Mondial 2022, afin de les encourager à soutenir publiquement la mise en place d'un fonds d'indemnisation. Au moins sept de ces fédérations qualifiées ont jusqu'à présent soutenu publiquement notre appel, notamment :

- l'Union Royale Belge des Sociétés de Football - Association (ou Royal Belgian Football Association, RBFA) ;
- la Fédération française de football (FFF) ;
- la Fédération anglaise de football ;
- la Fédération allemande de football (Deutscher Fußball-Bund, DFB) ;
- la Fédération royale néerlandaise de football (Koninklijke Nederlandse Voetbalbond, KNVB) ;
- l'Association galloise de football (Football Association of Wales, FAW) ; et
- la Fédération américaine de football (United States Soccer Federation).

Cet appel a également été soutenu par la fédération norvégienne, et le groupe de travail sur les droits des travailleurs au Qatar de l'Union européenne des associations de football (UEFA, qui chapeaute 55 fédérations nationales de football) a fait pression sur la FIFA pour qu'elle s'engage à mettre en œuvre un programme d'indemnisation. Le 14 octobre, le groupe de travail de l'UEFA a déclaré avoir demandé à la FIFA de prendre des engagements sur les questions en suspens concernant les travailleurs et travailleuses migrants avant la fin du mois d'octobre. Cet appel a fait suite à son rapport du mois de juin postérieur à une visite au Qatar, qui indique que la question de l'indemnisation a été longuement débattue et que le groupe de travail a « accepté le principe que toute blessure ou tout décès sur tout lieu de travail, dans quelque pays que ce soit, doit être indemnisé. »

Concernant les 32 équipes qualifiées, Human Rights Watch, Amnesty International et/ou FairSquare ont organisé des séances d'information en présentiel ou en ligne avec les fédérations concernées, notamment la DFB, la FFF, la KNVB, la RBFA, les fédérations anglaise, suisse et américaine de football, la Fédération danoise de football (Dansk Boldspil-Union, DBU), ainsi qu'avec le groupe de travail de l'UEFA. Trois fédérations – les fédérations japonaise, galloise et australienne – ont fourni des réponses écrites qui ne contenaient aucune information substantielle et n'ont pas donné suite à une recommandation les invitant à intervenir auprès de la FIFA pour défendre l'indemnisation des préjudices causés aux travailleurs migrants. La fédération galloise a cependant publié par la suite une déclaration indiquant qu'elle avait, avec le groupe de travail de l'UEFA, « accepté le principe que toute blessure ou tout décès doit être indemnisé. ».

Le 19 septembre, lors de la conférence sur les droits humains organisée par la fédération allemande de football (la DFB), le président de la DFB, Bernd Neuendorf, a exprimé son « soutien inconditionnel » au fonds d'indemnisation. La fédération néerlandaise (la KNVB) a également

soutenu cet appel en faveur de l'indemnisation, déclarant que les victimes ou leurs proches devaient recevoir réparation. Le sélectionneur néerlandais Louis Van Gaal a vigoureusement soutenu l'appel en faveur de l'indemnisation. La fédération anglaise a déclaré qu'elle continuait de faire pression en faveur du « principe d'indemnisation » pour les familles des travailleurs migrants ayant perdu la vie ou été blessés sur des chantiers de construction. La fédération française (la FFF) a déclaré qu'elle travaillait avec une dizaine d'autres fédérations sur un projet de création d'« un fonds d'indemnisation pour tous ceux qui ont été victimes d'accidents du travail au cours des chantiers de la Coupe du monde ». Interrogé par les médias, l'entraîneur de la Confédération brésilienne de football (CBF) a également dit soutenir le fonds d'indemnisation. Figurent au nombre des fédérations qui n'ont pas encore répondu publiquement celles du Canada et du Mexique, pays hôtes de la Coupe du monde 2026.

Un récent sondage d'opinion mondial commandé par Amnesty International montre que 67 % des 17 477 personnes interrogées dans 15 pays sont également d'avis que leur fédération nationale devrait prendre position publiquement sur les questions de droits humains liées à la Coupe du monde au Qatar, notamment en demandant une indemnisation pour les travailleurs migrants. Quatre sponsors – AB InBev/Budweiser, Coca-Cola, Adidas et McDonald's – ont dit soutenir l'appel en faveur de l'indemnisation. Récemment, 15 membres du Congrès des États-Unis et plus de 120 parlementaires français ont écrit à la FIFA pour soutenir cet appel.

« Le message qu'envoient les supporters et supportrices, les fédérations nationales de football, les responsables politiques et les sponsors est très clair : il est grand temps que la FIFA remédie à la situation pour les travailleurs migrants qui ont rendu possible son événement phare, a déclaré Steve Cockburn, responsable du pôle Justice économique à Amnesty International. La FIFA se trouve face à un choix incontournable : utiliser une petite partie des recettes de la Coupe du monde pour changer considérablement la vie de milliers de travailleurs, ou ne rien faire et accepter que le tournoi soit entaché de manière indélébile par des atteintes aux droits humains. »

Des footballeurs et footballeuses, entraîneur·e·s et commentateurs et commentatrices sportifs de renom soutiennent également l'appel #PayUpFIFA, notamment [Tim Sparv](#), l'ancien capitaine de l'équipe de Finlande de football, et [Lise Klaveness](#), présidente de la fédération norvégienne de football, qui insiste depuis longtemps sur la nécessité de remédier aux atteintes aux droits humains liées à cette coupe du monde. Lors d'une conférence de presse conjointe donnée par Human Rights Watch, Amnesty International et Fairsquare, l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie de football Craig Foster a annoncé qu'il ferait don de son salaire de présentateur lors du Mondial aux familles des travailleurs décédés, entre autres. De telles initiatives devraient encourager [le monde du football au niveau international](#), en particulier [les fédérations nationales](#), à ne pas se contenter de prudentes déclarations. Parmi les autres éminents joueurs et joueuses qui soutiennent cet appel, citons également les anciennes stars du ballon rond [Gary Lineker](#) et Alan Shearer.

En tant que membres de la FIFA, les fédérations nationales de football sont tenues de respecter la politique que la FIFA a elle-même établie en matière de droits humains. Par ailleurs, en tant qu'entités qui tirent profit, par le biais de leurs relations commerciales avec la FIFA, des revenus générés par la Coupe du monde, ces fédérations ont également la responsabilité, au titre des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, d'user de leur influence pour prévenir et atténuer les atteintes à ces droits commises ou qui risquent d'être

commises, qu'elles ont causées ou auxquelles elles contribuent ou sont liées, notamment au Qatar.

Depuis 2018, les autorités qatariennes ont [mis en place](#) des mesures encourageantes pour protéger les travailleurs et travailleuses contre le vol de leur salaire et pour améliorer leur accès à la justice, tout en adoptant des [réformes](#) du système de parrainage (*kafala*). Pourtant, de [graves failles](#) subsistent. L'impact de ces programmes est limité en raison de leur introduction tardive et de leur champ d'application restreint, car ils ne couvrent pas tous les travailleurs et travailleuses, en particulier en ce qui concerne les initiatives menées par le [Comité suprême pour la livraison et l'héritage](#), qui offrent une meilleure protection à un nombre restreint de travailleurs et travailleuses ou qui traitent d'abus commis dans les années précédant la mise en place de ces systèmes. Il est essentiel de noter que d'importantes failles subsistent quant à leur mise en œuvre. Par exemple, des travailleurs et travailleuses ayant déjà quitté le Qatar n'ont pas accès aux [comités du travail](#) ou au fonds mis en place pour les payer quand leurs salaires ne leur ont pas été versés par leurs employeurs ou employeuses.

Les fédérations nationales qui se sont exprimées devraient elles-mêmes dépasser le stade des déclarations prudentes et des actes [symboliques](#) et utiliser leur influence afin de faire pression en faveur de mesures concrètes qui apporteront un soutien tangible aux travailleurs et travailleuses migrants et à leurs familles.

« L'indemnisation aurait d'importantes conséquences pour les familles qui utiliseraient ce fonds pour rembourser des prêts, offrir une éducation à leurs enfants ou acheter de la nourriture. Lorsque les fédérations nationales donnent de la voix, elles contribuent à faire en sorte que des milliers de foyers qui ont perdu leur seul soutien de famille remboursent leurs emprunts ou règlent des factures impayées », a déclaré Nick McGeehan de FairSquare.